



Commission scolaire  
des Patriotes

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**ÉCOLE SAINT-MATHIEU**

**ANNÉE 2016-2017**

*« Si nous avons chacun un objet et que nous les échangeons, nous avons chacun un objet.*

*Si nous avons chacun une idée et que nous les échangeons, nous avons chacun deux idées. »*

*Proverbe chinois*

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002, la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, du Sport et de la Recherche.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

Voici, entre autres, les éléments retenus de l'analyse qui ont guidé les choix de l'équipe-école dans les pistes d'action identifiées.

L'École Saint-Mathieu est une des plus anciennes de la Ville de Beloeil. Elle dessert le territoire du Vieux-Beloeil ainsi qu'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Mathieu de Beloeil. Elle offre l'enseignement préscolaire et primaire, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. Elle sert également de point de service pour l'ensemble de la commission scolaire en ce qui concerne les classes de déficience intellectuelle légère et moyenne. Sur le plan socio-économique, la zone desservie par l'école appartient à l'indice trois (3) de l'échelle de défavorisation du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Cette clientèle n'est toutefois pas homogène et comporte certaines zones où les familles avoisinent le seuil de la pauvreté. Sur le plan ethnique, l'immense majorité des élèves sont des Québécois francophones de naissance. L'école n'a pas de réalité multiculturelle significative. La population étudiante de l'école pour l'année 2015-2016 est de 533 élèves, répartis en 23 groupes réguliers et 3 classes spéciales d'adaptation scolaire. La présence de ces élèves constitue l'un des signes distinctifs et l'une des richesses de l'établissement qui a développé une expertise en matière de déficience intellectuelle. L'école Saint-Mathieu propose de vivre une communauté éducative où tous les intervenants unissent leurs actions pour créer un environnement riche et stimulant. Des parcours différenciés sont offerts aux élèves dans le but d'assurer la réussite de tous en comprenant que celle-ci ne s'exprime pas de la même façon pour chacun.

### **L'école vise à augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans**

La mathématique, science et langage universel, concourt de façon importante au développement intellectuel de l'individu et contribue de ce fait à structurer son identité. Sa maîtrise constitue un atout majeur pour s'intégrer dans une société qui tire profit de ses nombreuses retombées et elle demeure essentielle à la poursuite des études dans certains domaines (MELS, 2007).

### **L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française**

La planification et la concertation de l'équipe-école s'actualisent afin de placer l'élève en tant qu'acteur plutôt que spectateur dans la progression de ses apprentissages. Il est important qu'il soit appelé à se mobiliser et à s'engager pour vivre sa réussite éducative.

### **L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre des services éducatifs**

La réussite scolaire est à la fois le but fonctionnel du système d'éducation et un puissant facteur de motivation. Il est important que chaque élève, puisse, dans notre établissement, se voir offrir des défis à la mesure de ses capacités.

### **L'école vise à développer de saines habitudes de vie sur le plan de la santé et du bien-être**

Notre école a une mission sociale : celle de susciter chez les élèves la préoccupation d'avoir une qualité de vie intéressante afin de bien gérer le stress, l'anxiété et la sédentarité malgré un souci de performance présent.

La présente démarche, qui gravite autour de trois des cinq buts prévus à la Convention de partenariat, est porteuse de sens pour l'équipe-école. En fait, elle nous permet de faire le point sur nos pratiques pédagogiques et de soulever un questionnement fécond pour le développement de notre organisation.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation de la convention de gestion et de réussite éducative. Nous nous engageons à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui nous sont allouées. Nous nous engageons aussi à assurer un suivi rigoureux de nos actions et à rendre compte des résultats obtenus

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> Saint-Mathieu
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.	<b>COMMENTAIRES:</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	----------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> <b>Maintenir la proportion des élèves ayant un résultat supérieur à 69% dans la compétence Résoudre une situation problème en mathématique au 1<sup>er</sup> cycle.</b> <b>Augmenter de 3% la proportion des élèves ayant un résultat supérieur à 69% dans la compétence Résoudre une situation problème en mathématique en 3<sup>e</sup> année.</b> <b>Augmenter de 2% la proportion des élèves ayant un résultat supérieur à 69% dans la compétence Résoudre une situation problème en mathématique en 4<sup>e</sup> année.</b> <b>Augmenter de 2% la proportion des élèves ayant un résultat supérieur à 69% dans la compétence Résoudre une situation problème en mathématique au 3<sup>e</sup> cycle.</b>
--

<b>INDICATEUR :</b> Pourcentage d'élèves ayant un résultat supérieur à 69%.	<b>CIBLE FINALE :</b> 1 <sup>re</sup> année : 95% 2 <sup>e</sup> année : 85% 3 <sup>e</sup> année : 75% 4 <sup>e</sup> année : 75% 5 <sup>e</sup> année : 75% 6 <sup>e</sup> année : 67%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Lumix : 1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> année Épreuve ministérielle : 6 <sup>e</sup> année	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Faire vivre des SAÉ ou des SÉ de la compétence Résoudre une situation problème en math à chaque niveau, en nombre suffisant pour porter un jugement au bulletin (modélisation et évaluation)	Enseignants	Toute l'année	Planification annuelle avec les conseillers pédagogiques
2. Enseignement explicite des stratégies de résolution de problèmes	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques, Bibliomath/les 5 personnages
3. Manipulations	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Saint-Mathieu

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.	<b>COMMENTAIRES:</b> <b>Ce but sera traité ultérieurement.</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	---	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
**Maintenir à deux les activités en lien avec le passage primaire /secondaire au troisième cycle.**

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités vécues par année.	<b>CIBLE FINALE :</b> Deux activités ou plus par année.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Dénombrement des activités	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Activités de transition pour le passage primaire/secondaire.	Direction et enseignants	Toute l'année	Comité transition primaire/secondaire et conseillers pédagogiques.
2. Activités de transition pour le passage du préscolaire/1 <sup>re</sup> année.	Direction et enseignants	3 <sup>e</sup> étape	Conseillers pédagogiques.
3. Remise de méritas d'honneur pour les élèves engagés dans leur réussite.	Direction et enseignants	Chaque fin d'étape	
4. Activités sur la persévérance scolaire.	Enseignants du 3 <sup>e</sup> cycle	1 semaine en février	CSP et commissaire.

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> Saint-Mathieu
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école favorise l'acquisition de savoirs essentiels et de stratégies et développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française  2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture.  <b>Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.</b>
---	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> En juin 2017, maintenir le résultat moyen des élèves au premier cycle. En juin 2017, augmenter de 1%, le résultat moyen des élèves au 2 <sup>e</sup> cycle En juin 2017, augmenter de 4%, le résultat moyen des élèves en 1 <sup>re</sup> année du 3 <sup>e</sup> cycle En juin 2017, maintenir le résultat moyen des élèves en 2 <sup>e</sup> année du 3 <sup>e</sup> cycle
--

<b>INDICATEUR :</b>  Le résultat moyen en lecture pour les élèves à chaque niveau.	<b>CIBLE FINALE :</b> 1 <sup>re</sup> année : <b>85%</b> 2 <sup>e</sup> année : <b>85%</b> 3 <sup>e</sup> année : <b>79%</b> 4 <sup>e</sup> année : <b>79%</b> 5 <sup>e</sup> année : <b>75%</b> 6 <sup>e</sup> année : <b>75%</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Lumix : 1 <sup>re</sup> , 3 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> année Épreuve CSP : 2 <sup>e</sup> année Épreuve ministérielle : 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite des stratégies de lecture	Enseignants et orthopédagogues	Toute l'année	Affiches des stratégies de lecture (Saint-Mathieu) en fonction de la progression des apprentissages/Adel/Francothèque
2. Éveil à la conscience phonémique au préscolaire	Enseignantes/orthopédagogues	Toute l'année	Conseillers pédagogiques/Programme « Petit mot, j'entends tes sons »
3. Modélisation de la lecture par les pairs	Enseignantes de 1 <sup>re</sup> année	Au cours de l'année	Programme « Apprendre à lire à deux »
4. Varier les questions en fonction des critères d'évaluation	Enseignants	Au cours de l'année	Conseillers pédagogiques
5. Entretiens de lecture	Enseignants	Au cours de l'année	Littératie/grilles
6. Enseignement de la lecture par les trois entrées : phonologique, syllabique et reconnaissance globale	Enseignantes de 1 <sup>re</sup> année et orthopédagogue	Toute l'année	Programme « La Roue »

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Saint-Mathieu

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école favorise l'acquisition de savoirs essentiels et de stratégies et développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française  2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture.  <b>Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.</b>
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
**En juin 2017, maintenir le résultat moyen des élèves au 1<sup>er</sup> cycle**  
**En juin 2017, augmenter de 1% le résultat moyen des élèves au 2<sup>e</sup> cycle**  
**En juin 2017, augmenter de 4% le résultat moyen des élèves en 1<sup>re</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle**  
**En juin, 2017, maintenir le résultat moyen des élèves en 2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle**

<b>INDICATEUR :</b>  Le résultat moyen en écriture à chaque niveau.	<b>CIBLE FINALE :</b> 1 <sup>re</sup> année : 81% 2 <sup>e</sup> année : 81% 3 <sup>e</sup> année : 76% 4 <sup>e</sup> année : 75% 5 <sup>e</sup> année : 75% 6 <sup>e</sup> année : 75%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  <b>Lumix : 1<sup>er</sup> cycle et 1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle</b> <b>Épreuve ministérielle : 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Enseignement explicite des règles orthographiques.	Enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques
2. Enseignement explicite des processus de révision et d'autocorrection.	Enseignants /orthopédagogues	Toute l'année	Code de révision et correction/progression des apprentissages
3. Activités d'écriture quotidiennes.	Enseignants	Toute l'année	Planification hebdomadaire/bibliographie de références
4. Utilisation des dictées innovantes à des fins d'apprentissage.	Enseignants du 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle	Toute l'année	Dictée 0 faute, du jour, coopérative, réflexive
5. Enseignement explicite d'une écriture unique (cursive) et ses préalables.	Enseignants	Toute l'année	Matériel maison
6. Enseignement des manipulations syntaxiques.	Enseignants /orthopédagogues	Toute l'année	Conseillers pédagogiques
7. Varier les types de textes en fonction des critères d'évaluation et de la progression des apprentissages.	Enseignants	Toute l'année	Cadres d'évaluation

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Saint-Mathieu

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> <b>L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage</b>	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  <b>Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.</b>
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
En juin 2017, augmenter de 2% le résultat moyen des élèves HDAA suivis en orthopédagogie dans les groupes besoin en lecture.

<b>INDICATEUR :</b> Élèves ciblés en orthopédagogie (lecture) de la 1 <sup>re</sup> à la 6 <sup>e</sup> année dans un même cycle	<b>CIBLE FINALE :</b> À déterminer en juin 2018	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Lumix : 1 <sup>re</sup> , 3 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> année Épreuve CSP : 2 <sup>e</sup> année Épreuve ministérielle : 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Interventions ciblées.	Enseignants	Chaque semaine	Enseignants
2. Utilisation des groupes de besoin en orthopédagogie.	Orthopédagogue Direction	Toute l'année	Modèle RAI
3. Suivi des plans d'intervention.	Direction/enseignants/ professionnelles	Toute l'année	Dossiers d'aide, références/plans d'intervention
4. Différenciation de l'enseignement (flexibilité, adaptation et modification).	Direction/enseignants/ortho pédagogues/professionnelles	Toute l'année	Conseillers pédagogiques/direction

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Saint-Mathieu

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.	<b>COMMENTAIRES (au besoin) :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> <b>L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage</b>	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  <b>Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.</b>
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
**À partir du nombre d'activités d'intégration vécues en 2015-2016, maintenir le nombre d'activités, d'ici juin 2017, pour les élèves des classes spécialisées à des activités d'intégration avec ou en présence des élèves du régulier.**

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités vécues en 2016-2017.	<b>CIBLE FINALE :</b> Une activité par mois d'ici juin 2017.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Compilation des activités vécues de septembre 2016 à juin 2017.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

<b>MOYENS (comment)</b>	<b>RESPONSABLE (qui)</b>	<b>DURÉE (quand)</b>	<b>RESSOURCES (avec qui/quoi)</b>
1. Participation aux récréations du matin et de l'après-midi	Enseignants/TES	Tous les jours	
2. Participation aux activités école pour les élèves qui en ont la capacité (événements lors des fêtes thématiques).	Direction/enseignants/TES	Quelques fois dans l'année	
3. Participation à des activités d'intégration inversée.	Enseignants/professionnelles/ TES	Au courant de l'année	
4. Participation à des activités d'intégration en classe ordinaire pour certains élèves qui en ont la capacité.	Enseignants/TES	Au courant de l'année	
5. Participation aux activités éducatives complémentaires avec les groupes du régulier	Enseignants/TES	Au courant de l'année	
6. Animation d'activités de sensibilisation auprès des élèves du régulier de la maternelle à la 4 <sup>e</sup> année et auprès des membres du personnel, sur les particularités et les besoins de cette clientèle.	Enseignantes et TES d'adaptation scolaire/ Direction	Au courant de l'année	

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Saint-Mathieu

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> « Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
A partir du nombre de signalements faits en 2015-2016, maintenir à 0 pour l'année scolaire 2016-2017 les cas d'intimidation en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre de cas d'intimidation traité en lien avec le plan de lutte de l'école Saint-Mathieu.	<b>CIBLE FINALE :</b> Zéro	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Recensement des signalements	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	-------------------------------	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Conseil de coopération/ Amis « Coups de pouce »/ Entraîneurs.	Enseignants	Durant l'année	
2. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation.	Direction/ TES/psychoéducatrice	Toute l'année	Documents Saint-Mathieu.
3. Mission des pouces.	Direction/ TES/psychoéducatrice	Toute l'année	Document Saint-Mathieu.

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Saint-Mathieu

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux.	<b>COMMENTAIRES:</b>  <b>Ce but sera traité ultérieurement.</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	---	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b>  <b>Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.</b>
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Maintenir le nombre d'activités traitant de la saine alimentation.

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre d'activités de promotion offertes à tous les élèves ainsi qu'aux parents.	<b>CIBLE FINALE :</b> Une à deux activités par classe durant l'année.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Compilation des activités vécues de septembre à juin.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Promotion d'une saine alimentation.	Enseignants en éducation physique et personnel de l'école.	Toute l'année	Défi « Moi, j'croque ».
2. Faire la promotion des collations santé en classe.	Tous les intervenants de l'école.	Toute l'année	Guide alimentaire canadien/infirmière.

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Saint-Mathieu

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école offre un milieu de vie sain, sécuritaire et harmonieux.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». <b>Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique.</b> N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
**Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance Gym en forme, utilisé par les enseignants en éducation physique**

<b>INDICATEUR :</b>  Nombre d'élèves ayant augmenté leurs capacités physiques, à la fin de l'année.	<b>CIBLE FINALE :</b>  Course en continu : 2 <sup>e</sup> année : Passer de 97% à 98% le nombre d'élèves ayant réussi. 4 <sup>e</sup> année : Passer de 95% à 97% le nombre d'élèves ayant réussi. 6 <sup>e</sup> année : Passer de 93% à 96% le nombre d'élèves ayant réussi.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  GPI	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b>  2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Évaluation de la course continue en 2 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> année et 6 <sup>e</sup> année	Enseignants en éducation physique à la santé	1 fois/année entre octobre et mai	Outil d'évaluation standardisé de la CSP.
2. Activités extrascolaires et parascolaires	Enseignants en éducation physique et à la santé/direction	Chaque étape	Enseignants/animateurs de Récréation.
3. Participation au « Grand Défi Pierre Lavoie »	Direction / Enseignants/parents	Mois de mai	Programme GDPL/bénévoles/équipe-école.
4. Sautons en cœur	Enseignants d'éducation physique et à la santé	Fin mars	Programme Sautons en cœur.
5. Cross-country	Enseignants d'éducation physique	En septembre	Équipe du secteur de Beloeil et Saint-Hilaire.

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> Saint-Mathieu
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école s'assure de la réussite et de la persévérance de tous ses élèves.	<b>COMMENTAIRES :</b>	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	-----------------------	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Maintenir des activités de sensibilisation aux métiers des parents.
--

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités offertes	<b>CIBLE FINALE :</b> Maintenir une activité ou plus en première année et au 3 <sup>e</sup> cycle.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Dénombrement	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Présentation des métiers, des passions, des souvenirs des parents en lien avec leur parcours professionnel	Enseignantes de 1 <sup>re</sup> année	Durant l'année	Parents et/ou différents partenaires dans la communauté.

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an.

## SURPLUS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour l'exercice financier 2016-2017, les surplus des établissements seront portés aux crédits de ceux-ci pour l'exercice financier suivant (cf. LIP 96.24). Cependant, tel que prévu par les encadrements financiers de la commission scolaire, l'utilisation de ces surplus doit se faire uniquement en fonction des dépenses relatives à des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative, selon le pourcentage permis par les règles budgétaires du MEESR.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 31 janvier 2017. Le numéro de la résolution est **CE-2017-01-31-03**.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_